

# SIMS Social innovation and mutual learning on micro-saving in Europe

Rapport d'évaluation global

Nelly GUISSE, Léopold GILLES (CREDOC) Département Evaluation des Politiques Sociales

LE C	ONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET	3
1/ SOC	L'INCLUSION FINANCIERE DANS LE CADRE DE LA LUTTE CONTRE L'EXCLUSION IALE	3
-	LES PRINCIPALES INITIATIVES NATIONALES EN FAVEUR DE L'INCLUSION ANCIERE	6
3/	LE PROGRAMME SIMS DANS LES TROIS PAYS PILOTES	6
UNE	METHODOLOGIE COMMUNE D'EVALUATION	10
•	UNE DOUBLE INTERROGATION DES BENEFICIAIRES ET D'UN ECHANTILLON DINS	10
2/	LE SUIVI D'UN TABLEAU DE BORD ADAPTE A CHAQUE PAYS	11
	LES ENTRETIENS QUALITATIFS AUPRES DE L'ENSEMBLE DES PARTIES PRENANTE EURS, PARTENAIRES ET BENEFICIAIRES	S : 11
LES	EFFETS DE L'EXPERIMENTATION SUR LES BENEFICIAIRES	13
1/	UN BON ACCUEIL DES BENEFICIAIRES DANS LES TROIS PAYS	13
-	UNE BONNE PARTICIPATION DES BENEFICIAIRES FRANÇAIS MAIS DES TAUX SANDON ELEVES EN BELGIQUE ET EN HONGRIE	16
-	UN IMPACT POSITIF SUR LES COMPORTEMENTS D'EPARGNE EN BELGIQUE ET EN GRIE	17
-	DES EFFETS HETEROGENES SUR LE SUIVI DES DEPENSES ET LA GESTION GETAIRE	20
5/	DAVANTAGE DE PRUDENCE VIS-A-VIS DES CREDITS	21
-	UN EFFET A LONG TERME SUR LE PROCESSUS D'INTEGRATION SOCIALE DES EFICIAIRES BELGES ET HONGROIS	22
LES	FACTEURS DE SUCCES	24
-	LA NECESSITE D'ETABLIR UNE RELATION DE CONFIANCE EN IMPLIQUANT DES TENAIRES RECONNUS	24
2/	L'EFFET MOBILISATEUR DE LA DYNAMIQUE DE GROUPE	25
3/ APPI	EDUCATION FINANCIERE : DES CONTENUS DIRECTEMENT UTILES, ET DES ROCHES PEDAGOGIQUES ACTIVES	25
4/	DES PROGRAMMES D'EPARGNE INCITATIFS ET FLEXIBLES	26

#### Le contexte de mise en œuvre du projet

En 2011, trois programmes pilotes ont été implantés simultanément et de manière coordonnée en Belgique, en France et en Hongrie. Ces expérimentations visaient à promouvoir l'épargne auprès de publics à faibles revenus au travers de programmes d'éducation et/ou d'incitations financière à la micro-épargne.

Le projet **SIMS (Social innovation and mutual learning on micro-saving in Europe)** a été cofinancé par la Commission européenne dans le cadre du programme PROGRESS 2010, dont la section 2 vise à la promotion d'expérimentations en faveur de la protection sociale et de l'inclusion sociale. Ce rapport présente les résultats de l'évaluation des projets mis en œuvre en Belgique, en France et en Hongrie. Les rapports d'évaluation des projets nationaux ainsi qu'une synthèse de l'ensemble des résultats sont par ailleurs disponibles.

#### 1/ L'inclusion financière dans le cadre de la lutte contre l'exclusion sociale

• Une part accrue des ménages en situation de surendettement

En Europe, le constat général depuis plusieurs années est celui d'une augmentation du taux d'endettement des ménages (à l'exception notable de l'Allemagne). Si les crédits, en stimulant la consommation, peuvent constituer un levier de croissance bénéfique d'un point de vue économique, leur remboursement peut s'avérer problématique en cas de difficultés financières inattendues. La crise économique et financière actuelle ayant engendré une baisse des revenus pour de nombreux ménages européens¹, la part des individus faisant face à une incapacité d'assumer le remboursement de leur dette a augmenté. Ainsi, en 2010, on estime à 11,6% la part des ménages de l'Union européenne des 27 (UE 27) n'ayant pas été en mesure de payer leur dette, loyer ou factures à temps, contre 9,9% en 2007².

Parmi les facteurs macroéconomiques retenus habituellement par les économistes pour expliquer l'augmentation du surendettement, on peut citer le développement des crédits à la consommation (dérégulation du marché du crédit dans les années 1980 en Europe de l'Ouest), l'augmentation du chômage depuis la crise financière de 2008 (10,5% en 2012 dans l'UE 27 contre 7,1% en 2008), le passage à l'Euro, ainsi que l'augmentation du prix du logement. Des « accidents de vie » peuvent également conduire à une incapacité d'assumer ses dettes : la perte d'emploi ou la réduction subie du temps de travail, le divorce ou encore la survenue d'un problème de santé. Les résultats des études internationales menées dans le cadre du projet Eurofound 2010 Managing household debt³ montrent que le risque d'être en situation de surendettement est accru pour les personnes qui vivent seules ou avec des jeunes enfants, qui sont sans emploi ou qui ont des revenus modestes, pour les individus en mauvaise santé (maladie chronique), ainsi que pour les jeunes et les migrants.

-

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Dubois H., 2012, *Household debt advisory services in the European Union*, Eurofound. En 2008, un ménage européen sur cinq déclarait une baisse de revenus par rapport à l'année précédente.

² op. cit

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Dubois H., Anderson R., 2010, *Managing household debts: Social service provision in the EU*, Eurofound working paper.

Surendettement, exclusion financière, pauvreté et exclusion sociale sont des phénomènes étroitement imbriqués. Si la précarité économique accroit le risque de surendettement, à l'inverse, le fait de se retrouver en incapacité de paiement peut également être – et c'est de plus en plus le cas - à l'origine de situations de pauvreté.

#### L'exclusion bancaire et financière

Un groupe d'expert a élaboré la définition suivante dans le cadre d'un projet financé par la Commission européenne<sup>4</sup> : « L'exclusion financière fait référence à un processus par lequel une personne rencontre des difficultés pour accéder à et/ou utiliser des services et produits financiers proposés par les prestataires « classiques », adaptés à ses besoins et lui permettant de mener une vie sociale normale dans la société à laquelle elle appartient. »

Cette définition, volontairement large, vise à tenir compte de l'ensemble des difficultés qui peuvent mener à des situations d'exclusion du système financier. L'exclusion bancaire et financière traduit à la fois des <u>restrictions d'accès</u> et <u>d'usage</u> dans le recours aux produits et services permettant d'assurer des dépenses immédiates (moyens de paiement) et de les étaler dans le temps (recours aux crédits par exemple)<sup>5</sup>.

• Un quart des ménages européens en risque d'exclusion sociale

En 2011, on estime à près d'un quart<sup>6</sup> la part de la population de l'Union Européenne en risque de pauvreté ou d'exclusion sociale<sup>7</sup>. Ce taux est en augmentation dans la quasi-totalité des pays, en particulier en Hongrie, et dans une moindre mesure en France et en Belgique.

Tableau 1 – Part de la population en situation de risque de pauvreté ou d'exclusion sociale (en %)

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Anderloni L., Bayot B., Błędowski P., Iwanicz-Drozdowska M., Kempson E., 2008, *Offre de services financiers et prévention de l'exclusion financière.* 

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Gloukoviezoff G., 2004, *L'exclusion bancaire et financière des particuliers*, Les travaux de l'observatoire.

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Eurostat Newsrelease, 2012, *In 2011*, 24% of the population were at risk of poverty or social exclusion.

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Les personnes en situation de risque de pauvreté ou d'exclusion sociale sont les personne vivant sous le seuil de pauvreté (moins de 60% du revenu médian national), et/ou souffrant de privation matérielle grave, et/ou vivant dans un ménage où les adultes de 18 à 59 ans ont cumulé un temps de travail inférieur à 20% du temps de travail annuel potentiel.

Les personnes en situation de privation matérielle grave sont les personnes confrontées à au moins quatre des neuf indicateurs de privation suivant : impossibilité i) de régler le loyer ou les factures pour les services d'utilité publique, ii) de chauffer convenablement le domicile, iii) de faire face à des dépenses imprévues, iv) de consommer de la viande, du poisson ou un équivalent protéiné tous les deux jours, v) de partir en vacances hors du domicile une semaine par an, vi) d'acheter une voiture, vii) d'acheter une machine à laver le linge, viii) d'acheter une télévision couleur ou ix) de payer une connexion téléphonique.

	Risque de pauvreté	Privation matérielle sévère	Faible intensité de travail	Population remplissant au moins un de ces trois critères (personnes en risque de pauvreté ou d'exclusion sociale)
Union Européenne (27)	16,9	8,8	10,0	24,2
Belgique	15,3	5,7	13,7	21,0
France	14,0	5,2	9,3	19,3
Hongrie	13,8	23,1	12,1	31,0

Source: European Union Statistics on Income and Living Condition, Eurostat

• La réponse de l'Europe : l'inclusion financière comme outil de lutte contre l'exclusion sociale

Face à cette situation, l'Union européenne impulse depuis plusieurs années des programmes et directives en faveur de l'inclusion et de l'éducation financière dans le cadre de la lutte contre l'exclusion sociale.

En mai 2013, la Commission européenne a proposé une directive européenne pour favoriser la comparabilité des frais bancaires, le changement de compte de paiement et **l'accès à un compte de paiement de base.** Cette directive européenne réaffirme également le lien entre l'inclusion financière et l'inclusion sociale : « les citoyens européens ne peuvent participer pleinement à la vie en société s'ils n'ont pas de compte bancaire de base »<sup>8</sup>.

Le Parlement Européen<sup>9</sup> et la Commission européenne<sup>10</sup> ont également prôné en 2007 et 2008 le **développement de l'éducation financière** et notamment la nécessité de l'inclure dans les programmes scolaires et d'instaurer un réseau d'éducation financière associant secteur public et privé (qui reste à la charge des Etats membres de l'UE). Un groupe d'experts en éducation financière a également été créé par la Commission. Il a pour mission de diffuser les meilleures pratiques, d'harmoniser les programmes et méthodes d'enseignement et de conseiller la Commission européenne sur les questions relatives à l'éducation financière.

Il n'existe à ce jour pas de disposition européenne de promotion de **l'épargne** dans le cadre de l'inclusion financière et peu de projets sont dédiés à sa promotion chez les populations modestes. Pourtant, dans une approche préventive des situations de précarité financière qui peuvent conduire à une exclusion financière et sociale, l'épargne constitue un outil intéressant dans la mesure où il s'inscrit dans une gestion du budget à moyen / long terme. Or les acteurs constatent que malgré des opinions globalement en faveur de l'épargne, il existe de **nombreux freins** à l'ouverture d'un compte d'épargne : manque de confiance en sa capacité d'épargne, manque d'incitation financière, manque de compétences en matière de gestion budgétaire. En combinant incitation à l'épargne et

\_

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> Extrait du communiqué de presse de la Commission européenne, 8 mai 2013.

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> Résolution n°37 du Parlement européen du 11 juillet 2007 sur la politique des services financiers 2005-2010 – Livre blanc : « Le Parlement européen soutient vigoureusement les initiatives de la Commission visant à renforcer la culture financière et l'invite, ainsi que les États membres, à redoubler d'efforts pour élaborer des programmes et des sites internet spécialisés, en associant de préférence les entreprises concernées, mais les exhorte également à faire de ces connaissances financières un élément constitutif de l'éducation de base ».

<sup>10</sup> Communication de la Commission européenne, 28 décembre 2008 : « Les consommateurs doivent bénéficier d'une éducation en matière économique et financière dès que possible à partir de l'âge scolaire. Les autorités nationales devraient envisager de faire de l'éducation financière une matière obligatoire des programmes scolaires ».

éducation financière, l'expérimentation SIMS vise à proposer une solution pour lever ces barrières et améliorer la situation des populations à faibles revenus.

#### 2/ <u>Les principales initiatives nationales en faveur de l'inclusion financière</u>

La France et surtout la Belgique ont mis en place diverses réglementations en faveur de l'inclusion financière. Loin de prétendre à l'exhaustivité, il s'agit ici de présenter quelques exemples des principales initiatives nationales mises en place au sein de chacun des pays expérimentateurs.

En <u>Belgique</u>, la législation garantit déjà **l'accès aux services bancaires de base** pour tous les citoyens. Afin de prévenir le surendettement, la Belgique a mis en place depuis 2003 **un fichier « positif des crédits »** qui recense l'ensemble des crédits détenus par les particuliers, qu'il existe ou non un retard de paiement. Ce fichier doit obligatoirement être consulté par les prêteurs avant tout octroi de crédit. Enfin, il existe **une exonération fiscale sur les intérêts** dans la limite d'un plafond de dépôt de 1 250 euros. Cependant, ce dispositif n'est pas réellement incitatif pour les ménages modestes, qui ne sont pas imposables et qui n'ont qu'une faible capacité d'épargne.

En <u>France</u>, depuis 1984, toute personne se faisant refuser l'ouverture d'un compte peut exercer son **droit au compte** par un recours auprès de la Banque de France<sup>11</sup>. Celle-ci peut alors désigner une banque qui sera contrainte de proposer les services bancaires de base. Les personnes disposant de faibles revenus<sup>12</sup> ont la possibilité d'ouvrir un **le livret d'épargne populaire (LEP)** qui propose un taux d'intérêt annuel de 1,75% (revu à la baisse depuis le 1<sup>er</sup> août 2013) et dont les intérêts sont exonérés d'impôt. Enfin, dans le cadre de la prévention contre le surendettement, **un projet de loi pour la mise en place d'un fichier positif des crédits** est en cours d'examen.

En **Hongrie**, il existe peu de dispositifs en faveur de l'inclusion financière. Les autorités locales des villes de plus 40 000 habitants doivent proposer des services d'accompagnement pour les ménages surendettés. Une étude Eurofound<sup>13</sup> réalisée en 2011 a montré que malgré une demande croissante, de nombreuses municipalités de plus petite taille ne proposent aucun soutien, faute de ressources ou de reconnaissance institutionnelle du besoin.

#### 3/ Le programme SIMS dans les trois pays pilotes

L'épargne n'est finalement que rarement mobilisée en tant qu'outil en faveur de l'inclusion financière, tant au niveau européen qu'au niveau de chaque pays expérimentateur. Au travers du programme SIMS, il s'agissait donc de développer un dispositif de promotion de la micro-épargne à destination des personnes à revenus modestes afin d'en évaluer l'impact sur l'insertion sociale.

Si l'objectif global du programme est globalement commun à l'ensemble des trois pays, les objectifs opérationnels, le public ciblé, les actions déployées et les moyens mobilisés diffèrent selon les pays. Le tableau ci-dessous récapitule les principales caractéristiques et actions de chaque programme.

<sup>&</sup>lt;sup>11</sup> La personne demandant un recours doit se procurer une lettre de refus d'ouverture d'un compte pour exercer son droit.

<sup>&</sup>lt;sup>12</sup> Le LEP est réservé aux personnes dont le domicile fiscal est situé en France et qui ne sont pas imposables l'année précédant celle de l'ouverture du compte ou dont le montant d'impôt est inférieur ou égal à 796 euros.

<sup>&</sup>lt;sup>13</sup> Bernát Anikó (TÁRKI Social Research Institute) and Köszeghy Lea (Habitat for Humanity): *Managing household debt: Hungarian country report*, Eurofound, 2011.

Tableau 2 – Présentation des principales caractéristiques du programme SIMS en Belgique, en France et en Hongrie

				Hongrie		
		Belgique	France	CAF	Banque de la chance	IDA
Bénéficiaires		180 personnes aux revenus modestes	251 apprentis	239 habitants de villages défavorisés (population Rom en particulier)		
Localisation		12 communes en Wallonie	4 CFA dans 4 régions différentes	15 villages dans 6 régions différentes		
Partenaires opérationnels		12 structures d'accompagnement social	4 CFA et 9 formateurs	9 mentors locaux et 4 formateurs		
	Epargne	×		×	×	×
S	Bonification de l'épargne	Х				Х
ction	l'épargne Emprunt			X	X	
Ă	Education financière	Х	Х		Х	Х
	Formation économie d'énergie				Х	Х

### 3.1 En Belgique : un programme d'éducation financière et d'incitation à l'épargne à destination des personnes à bas revenus

**Le porteur du projet :** le projet SIMS a été implanté en Belgique par le Réseau Financement Alternatif (RFA), également à l'initiative de la réponse à l'appel à projet de la Commission européenne et coordinateur international du programme.

**Les objectifs :** il s'agissait d'inculquer une culture de l'épargne auprès de publics à faibles ressources afin de :

- favoriser les comportements d'épargne ;
  - encourager les personnes à épargner plutôt que d'acheter à crédit ;
  - sortir de la logique de gestion budgétaire au jour le jour ;
  - lever les éventuels freins / réticences à épargner ;
- créer une dynamique collective et pérenniser les groupes formés en groupes d'épargne.

**Les actions clés :** le programme SIMS a été déployé en Belgique auprès de 180 bénéficiaires entre mai 2011 et mai 2012. Il comprenait 2 volets :

- un programme d'éducation financière au travers de 5 modules collectifs de formation (13 groupes de 14 personnes en moyenne ont été formés).
- un programme d'épargne bonifiée à 50%.

Le programme a été élaboré de manière à inciter les participants à suivre régulièrement les deux volets du programme : pour bénéficier de la bonification, versée à l'issue des 12 mois du programme, ils devaient au minimum épargner sept mois sur les douze mois de l'expérimentation et suivre au moins trois modules d'éducation financière sur les cinq proposés au total.

**Le public cible** : 180 personnes ont bénéficié du programme. Pour pouvoir participer au programme de micro-épargne, les bénéficiaires devaient répondre au minimum à un des trois critères d'éligibilité suivants :

• Disposer d'un revenu inférieur à un plafond défini en fonction du type de ménage, proche du seuil de pauvreté.

- Être demandeur d'emploi « article 60 ou 61 ». Il s'agit principalement de chômeurs de longue durée et peu qualifiés qui sont employés directement par le CPAS.
- Être en fin de règlement collectif de dettes.

**Les moyens mobilisés :** les travailleurs sociaux, principalement issus des CPAS<sup>14</sup> ont été mobilisés pour la communication sur le programme, le recrutement des bénéficiaires, l'organisation des aspects logistiques pour les modules de formation et le suivi des bénéficiaires.

Les modules de formation ont été créés et animés par RFA, en partie à partir d'outils élaborés au sein du réseau ou par d'autres organisations.

### 3.2 En France : des modules de formation à destination de jeunes en apprentissage

Le porteur du projet : le projet SIMS a été implémenté en France par l'ANSA (Agence Nationale des Solidarités Actives).

**Les objectifs :** le programme se voulait avant tout préventif. Il visait à faire évoluer les connaissances et comportements des apprentis afin de développer leurs pratiques d'épargne, de les alerter sur les dangers du crédit – et en particulier des crédits à la consommation –, et plus globalement de les aider à gérer leur budget et à comprendre le fonctionnement de la banque et des différents services et produits bancaires.

**Les actions clés :** entre novembre 2011 et mars 2012, quatre modules de formation de 4 heures chacun (pour un total de 16 heures de formation) ont été dispensés dans le cadre du cursus scolaire des apprentis. Il s'agissait d'aborder des thématiques liées à la gestion du budget, à l'épargne, au crédit, aux assurances et au système bancaire.

**Le public cible :** le programme a été dispensé auprès de 251 apprentis préparant un diplôme en alternance de niveau IV ou V. Les jeunes apprentis suivent à la fois une formation professionnelle en entreprise et des cours dispensés dans un Centre de formation d'apprentis (CFA).

**Les moyens mobilisés :** dans le cadre du projet, l'ANSA a réuni la plupart des acteurs de l'éducation financière en France. 25 acteurs ont été mobilisés sur le projet en tant que soutiens financiers, partenaires institutionnels<sup>15</sup> et partenaires opérationnels. Les partenaires opérationnels sont, d'une part les quatre CFA<sup>16</sup>, au sein desquels se sont déroulées les formations, et, d'autre part, l'association Finances et Pédagogie<sup>17</sup> qui a mobilisé des formateurs pour l'animation des modules auprès des apprentis.

<sup>&</sup>lt;sup>14</sup> Les CPAS (Centres Publics d'Action Sociale) existent dans chaque commune belge. Ils ont en charge la prescription des aides sociales et l'accompagnement social.

<sup>15 6</sup> partenaires institutionnels : l'ACFCI (Assemblée des Chambres Françaises de Commerce et d'Industrie), l'APCM (Assemblée Permanente des Chambres de Métiers et d'Artisanat), la Banque de France, la Caisse des Dépôts et Consignations, la Direction Générale de la Cohésion Sociale et le Ministère de l'Education Nationale.

<sup>10</sup> partenaires du milieu bancaire : la Banque de France, BNP Paribas, la Confédération nationale du Crédit Mutuel, le Crédit Municipal de Paris, le Crédit Coopératif, la Fondation Cetelem pour l'éducation budgétaire, la Fédération Bancaire française, la Fédération Nationale des Caisses d'Epargne, HSBC, La Banque Postale, la Société générale.

<sup>4</sup> associations :la Fédération Nationale des associations Cresus, Finances & Pédagogie, l'Institut Pour l'Education Financière du Public (IEFP), le Secours Catholique.

<sup>&</sup>lt;sup>16</sup> La participation d'un cinquième CFA a permis de tester les modules de formation en amont du lancement de l'expérimentation.

<sup>&</sup>lt;sup>17</sup> Finances et Pédagogie est une association qui réalise des actions de formation et de sensibilisation sur le thème de l'éducation financière. L'association a été créée en 1957 par les Caisses d'épargne.

### 3.3 En Hongrie : trois méthodes d'incitation à l'épargne testées dans des villages défavorisés

**Le porteur du projet :** le projet a été implanté par la fondation Autonómia qui, depuis 1990, développe des programmes d'accompagnement à destination des publics marginalisés en Hongrie, en particulier les Roms.

Les objectifs: il s'agissait de permettre à des populations particulièrement défavorisées d'accéder à une éducation financière ainsi qu'à la possibilité d'épargner et d'emprunter, pour sortir du cycle de pauvreté engendré par l'incapacité à planifier des dépenses. Il s'agissait en particulier de prévenir les situations de recours à des prêteurs locaux qui exercent dans l'illégalité et proposent des taux très élevés, ce qui tend souvent à aggraver la situation financière des personnes. Le programme visait également à favoriser la solidarité interne à la communauté. Enfin, il s'agissait d'accompagner les bénéficiaires vers l'amélioration des conditions d'habitat et de la gestion des ressources énergétiques du foyer.

Les actions clés : 3 types de méthodes ont été testés.

- La <u>méthode CAF<sup>18</sup></u> (Comunidades Autofinanciadas) : les communautés autofinancées. Les membres de la communauté forment une coopérative dans laquelle l'argent épargné est mis en commun. Le capital ainsi constitué est prêté à un membre du groupe. Les participants établissent entre eux les règles de la coopérative (conditions d'emprunt, taux de remboursement, pénalités...). Aucune source d'argent extérieur n'est requise. L'éducation financière est censée être mutuellement acquise dans le cadre de la participation aux groupes et des échanges entre les participants.
- Le programme <u>Bank of Chance</u> (Banque de la chance) : les participants constituent des petits groupes d'une dizaine de personnes qui se rencontrent mensuellement. Chacun se voit ouvrir un compte en banque sur lequel il doit épargner régulièrement avant de pouvoir prétendre à un prêt accordé par la banque à un taux d'environ 12%. Un système de rotation s'organise, un seul membre à la fois peut obtenir un prêt et doit le rembourser pour que le suivant puisse en bénéficier. Les membres du groupe bénéficient en parallèle de modules de formation d'éducation financière et sur les questions d'économies d'énergie.
- La <u>méthode IDA</u> (Individual Development Account): chaque participant ouvre un compte sur lequel il s'engage à effectuer des versements d'épargne réguliers. A condition d'avoir effectué au moins 8 versements pendant l'année, le montant total épargné est bonifié à hauteur de 100%. La somme ainsi obtenue doit être utilisée pour financer des projets d'amélioration de l'habitat. Les participants bénéficient en parallèle de modules de formation d'éducation financière et sur les questions d'économies d'énergie.

**Le public cible :** le programme a été implanté au sein de villages dont les populations sont particulièrement défavorisées et subissent des discriminations – il s'agit en particulier de villages où vivent une forte proportion de Roms. Au total, le programme a concerné 239 personnes.

Les moyens mobilisés: le projet a été implanté localement grâce au relai de 9 personnes ressources qui vivent au sein des villages. Ces « mentors » locaux, formés et rémunérés par la fondation Autonómia, avaient pour mission de recruter les participants, d'assurer le suivi des participants et d'organiser les réunions pour les rencontres mensuelles ou les modules de formation. La banque NOBA et l'organisme de microcrédit Mikrohitel ont également été associés pour le programme Bank of Chance. Enfin, des formateurs ont été mobilisés pour animer les modules de formation d'éducation financière et sur les questions d'économies d'énergie.

\_

<sup>&</sup>lt;sup>18</sup> Comunidades Autofinanciadas. Cette méthode a été développée pour la première fois au Venezuela.

#### Une méthodologie commune d'évaluation

L'évaluation du projet SIMS avait pour objectif l'exploration des interrogations suivantes :

- 1. Le programme répond-il aux besoins et attentes du public ciblé par l'expérimentation ?
- 2. Quel est l'effet propre du programme à court, moyen et long terme sur l'opinion et les comportements des bénéficiaires ?
- 3. Quels sont les enseignements de l'expérimentation sur les conditions de mise en œuvre : peut-on identifier les facteurs de succès et les freins à lever ?

Pour répondre à ces questions, l'évaluation a mobilisé des méthodes quantitatives et qualitatives : une enquête par questionnaire, la mise en œuvre et le suivi d'un tableau de bord et des entretiens semi-directifs. Le recueil des données s'est fait auprès de l'ensemble des parties prenantes : les porteurs du projet, les partenaires mobilisés et le public ciblé par le dispositif. Afin de disposer d'informations comparables, l'évaluation s'est opérée selon les mêmes modalités et calendriers dans les trois pays pilotes.

#### 1/ Une double interrogation des bénéficiaires et d'un échantillon témoins

Pour mesurer les effets propres du programme, une interrogation quantitative longitudinale a été menée parallèlement auprès des bénéficiaires du programme et d'un échantillon témoin. Les périodes de passation ont été déterminées afin d'assurer :

- un écart de 12 mois entre les deux vagues, ce qui évite les éventuels effets de saisonnalité (par exemple, variation des dépenses et des ressources selon les périodes de l'année) ;
- une passation à la même période pour les trois expérimentations évaluées conjointement en Belgique, en France et en Hongrie.

Les questionnaires ont été élaborés par l'évaluateur en dialogue avec les porteurs afin d'adapter les indicateurs aux objectifs détaillés du programme. Le questionnaire contient un tronc commun, identique dans les trois pays. Selon les projets, des questions spécifiques ont été ajoutées. A chacune des deux vagues, les bénéficiaires et les témoins ont été interrogés sur leurs caractéristiques sociodémographiques ainsi que sur leurs opinions et comportements en matière de relation au système bancaire, de gestion budgétaire, d'éparque et de crédit.

La base d'enquête pour la population des bénéficiaires était composée de l'ensemble des bénéficiaires du programme. Les échantillons témoins ont été recrutés selon des modalités différentes dans chaque pays.

- En **Belgique**, les répondants de l'échantillon témoin ont été recrutés dans des CPAS situés dans des villes présentant des caractéristiques proches de celles des CPAS participant au programme au regard de critères tels que la taille de la commune et les problématiques économiques et sociales du territoire. Les répondants ont été sélectionnés aléatoirement parmi les personnes respectant les critères d'éligibilité pour le programme SIMS.
- En **France**, au sein de chaque CFA participant, des binômes de classes préparant le même diplôme ont été constitués pour former le groupe test et le groupe témoins. La sélection s'est faite de manière quasi aléatoire, les modalités organisationnelles (emploi du temps des classes) ayant présidé au choix.
- En **Hongrie**, les mentors en charge du recrutement des bénéficiaires avaient également pour mission de recruter le groupe témoin dans chaque village participant, avec la consigne

de sélectionner des personnes dont le profil est proche de celui des bénéficiaires (niveau de difficultés financières, situation d'activité, âge et sexe).

Les profils des bénéficiaires et des témoins sont globalement très proches, malgré quelques écarts, notamment en Belgique.

Tableau 3 - Répondants à l'enquête quantitative : effectifs et taux de réponse

	•	Population initiale	Répondant en	Répondants aux	Taux de réponse	
		ropulation initiale	vague 1	deux vagues	(v2/v1)	
3elgique	Bénéficiaires	180	97	52	54%	
Belg	Témoins	-	215	52	24%	
France	Bénéficiaires	251	191	125	65%	
Fran	Témoins	250	178	116	65%	
grie	Bénéficiaires	239	137	110	80%	
Hongrie	Témoins	-	88	63	72%	
	Bénéficiaires	670	425	287	68%	
TOTAL	Témoins	-	481	231	48%	

Source : enquête SIMS auprès des bénéficiaires et des témoins, exploitation Crédoc

#### 2/ Le suivi d'un tableau de bord adapté à chaque pays

Pour chacune des déclinaisons nationales du programme, un tableau de bord ad hoc a été créé pour assurer le suivi des bénéficiaires tout au long de l'expérimentation.

L'exploitation du tableau de bord permet de suivre les actions mises en place et la participation effective au programme.

Ces données ont été renseignées exhaustivement pour l'ensemble des bénéficiaires du programme par le responsable de la mise en œuvre des actions dans chaque pays.

# 3/ <u>Les entretiens qualitatifs auprès de l'ensemble des parties prenantes :</u> acteurs, partenaires et bénéficiaires

Des entretiens approfondis ont été conduits auprès de l'ensemble des parties prenantes du programme :

- auprès des acteurs et partenaires, afin de revenir sur les **conditions de mise en œuvre** du projet ;
- auprès d'un échantillon diversifié de bénéficiaires, afin d'identifier la **plus-value** qu'ils associent aux actions qu'ils ont suivis.

Le terrain qualitatif en Hongrie a été réalisé par le cabinet TARKI.

#### 3.1 Entretiens auprès des acteurs et partenaires

Dans les trois pays, plus de trente entretiens ont été réalisés au total auprès des acteurs et partenaires.

Les porteurs des projets nationaux ont été interrogés au lancement du programme afin d'aborder les conditions de mise en œuvre du dispositif, et en particulier leurs attentes, les objectifs du programme, les indicateurs de succès associés, et la montée en charge du dispositif.

Une deuxième vague a ensuite été réalisée après la fin de l'expérimentation, aux mois de mars et avril 2013, auprès des acteurs et partenaires du programme. Il s'agissait alors de revenir sur les conditions de mise en œuvre du dispositif afin d'en identifier les freins et leviers, de recueillir leur opinion sur le dispositif, son impact sur les bénéficiaires et sur les dynamiques partenariales, ainsi que de définir les conditions d'un éventuel essaimage du programme.

#### 3.2 Entretiens auprès des bénéficiaires

Une enquête qualitative a également été réalisée auprès d'un échantillon d'une vingtaine de bénéficiaires au total sur les trois pays. Cette interrogation, non prévue initialement dans le protocole d'évaluation, est apparue comme une étape nécessaire pour enrichir l'évaluation.

Les répondants ont été sélectionnés de manière à diversifier leur profil du point de vue du sexe, de la localisation et de leur niveau de participation au programme.

Il s'agissait de recueillir l'opinion des bénéficiaires sur la plus-value qu'ils attribuent au programme au regard de leurs connaissances et comportements d'épargne, et plus globalement sur leur parcours.

#### Les effets de l'expérimentation sur les bénéficiaires

#### 1/ Un bon accueil des bénéficiaires dans les trois pays

Globalement, les bénéficiaires recrutés pour le programme correspondent à la cible envisagée par les porteurs. Leur opinion sur les actions proposées est positive, une fois passées les premières réticences à rejoindre le programme en Belgique et en Hongrie.

## 1.1 La mobilisation des bénéficiaires : obligatoire en France, volontaire en Belgique et en Hongrie

En **France**, les étudiants dans les classes désignées pour participer au programme avaient « obligation » d'assister aux modules au même titre que leur formation scolaire habituelle. Ils n'étaient pas au courant qu'il s'agissait d'un programme spécifique. La question de la motivation à rejoindre le programme n'a donc que peu de sens pour eux.

En revanche, le recrutement et la participation étaient basés sur le volontariat en **Belgique et en Hongrie**: il est apparu que la confiance a été un enjeu central pour la mobilisation du public cible. En Belgique, certaines personnes étaient méfiantes à l'idée de confier leur argent à un organisme qu'ils ne connaissaient pas. En Hongrie, certains participants se sont montrés dubitatifs par rapport à la bonification, d'autres ont refusé de participer, assimilant le programme à une opération frauduleuse de type pyramidale. Finalement, l'intermédiaire d'interlocuteurs locaux connus des bénéficiaires – respectivement les travailleurs sociaux et les mentors– s'est avéré nécessaire pour lever ces premières réticences.

Les entretiens qualitatifs auprès des bénéficiaires ont été l'occasion de comprendre les motivations à rejoindre le dispositif. Sans surprise, en Belgique comme en Hongrie, l'aide financière procurée par la bonification (programme IDA en Hongrie), et le fait de pouvoir prétendre à des emprunts (CAF et Bank of Chance) ont été des arguments attractifs. Les thématiques des modules de formation ont également bénéficié d'un écho favorable chez les bénéficiaires belges, intéressés par les thématiques du crédit, de l'épargne et des systèmes financiers alternatifs.

#### 1.2 Le profil des bénéficiaires

Pour l'ensemble des trois programmes, le nombre de bénéficiaires a légèrement dépassé les objectifs quantitatifs fixés par les porteurs.

Du point de vue de leur profil, les publics sont évidemment très différents dans chaque pays (voir tableau 4 ci-dessous).

Alors que les bénéficiaires sont majoritairement des femmes en Belgique et en Hongrie, c'est l'inverse qu'on observe en **France**. Cela correspond au public de l'apprentissage, majoritairement masculin, particulièrement aux niveaux de diplôme et dans les filières concernées par l'expérimentation. Les apprentis ont en moyenne 17,5 ans et la grande majorité vit chez ses parents (85%).

En **Belgique**, le public bénéficiaire est relativement âgé par rapport aux autres pays (47 ans en moyenne) et est majoritairement en situation d'isolement : la moitié vit seule, et un quart sont des parents de famille monoparentales. Plus de la moitié est sans emploi. Une grande majorité semble se trouver dans une situation financière précaire : les revenus du ménage sont inférieurs à 1 500 € pour 80% des participants (et moins de 1 000 € pour un quart des participants) ; 90% déclarent s'en sortir difficilement avec leurs revenus actuels, la moitié déclare avoir eu des difficultés à payer ses factures au cours des trois mois précédant l'enquête et plus d'un tiers a connu une situation de découvert sur son compte en banque.

En **Hongrie**, le public est plus jeune, 38 ans en moyenne. Il s'agit pour les deux-tiers de personnes en couple, et la majorité a des enfants cohabitants. Les trois-quarts sont propriétaires de leur maison, ce qui est le statut d'occupation du logement le plus répandu en Hongrie. Les conditions de logement sont cependant très précaires (logements en mauvais état, en particulier du point de vue de l'isolation). Enfin, près de 4 participants sur 5 sont sans emploi. Lorsqu'ils travaillent, il s'agit essentiellement d'emplois à temps partiel. Les villages dans lesquels les programmes ont été implantés se caractérisent par des taux de chômage très élevés : les opportunités d'emploi y sont quasiment inexistantes, à l'exception des emplois agricoles saisonniers et des emplois financés par le gouvernement.

Tableau 4 - Profil des bénéficiaires

	Belgique	France	Hongrie
Effectif total de bénéficiaires	180	251	213
Base : répondants à la vague 1	97	191	137
Sexe			
Homme	28	79	32
Femme	72	21	68
Age			
Age moyen	46,7	17,5	38,1
Situation d'activité			
Actif en emploi	27		17
En recherche d'emploi, inactif	59		78
Retraité	14		4
Diplôm e			
Bac pro vente-commerce		13	
Bac pro mécanique-automobile		23	
CAP alimentaire		33	
CAP mécanique-automobile		21	
CAP vente		10	
Logement			
Propriétaire	15		74
Locataire, hébergé	85		26
Chez les parents		85	
Autre		15	
Situation familiale			
Seul	56		18
Seul avec enfants	29		14
En couple (avec ou sans enfants)	14		68
Autre, nc.	1		1
Compte bancaire			
Oui	98	96	65
Compte d'épargne			
Oui	51	74	4
Total	100	100	100

Source : première vague de l'enquête SIMS auprès des bénéficiaires, exploitation Crédoc

Les taux d'accès au système bancaire sont très différents d'un pays à l'autre. Notons que ces écarts de retrouvent au niveau des moyennes nationales. Ainsi, si seulement un tiers des participants hongrois possède un compte en banque au début du programme, c'est le cas de la quasi-totalité des bénéficiaires belges et français. Pour ce qui est du compte d'épargne, les troisquarts des apprentis en détiennent un au démarrage de l'expérimentation, contre la moitié des bénéficiaires belges et une faible minorité des hongrois (4%).

#### 2/ <u>Une bonne participation des bénéficiaires français mais des taux</u> <u>d'abandon élevés en Belgique et en Hongrie</u>

En **France**, le taux de participation des élèves tend à conclure à une bonne adhésion des bénéficiaires. Si globalement, seuls 54% des élèves ont assisté à l'ensemble des modules, ce taux doit être relativisé. En effet, selon les responsables de CFA et les enseignants, l'absentéisme est chose courante et concerne toutes les matières. Certains pensent même que le taux d'absence était moindre que pour les autres cours du fait du caractère relativement innovant du programme SIMS : « Au contraire, les jeunes étaient plutôt motivés pour ce cours, parce que c'était nouveau pour eux » (responsable de CFA). Au final, 204 apprentis sur 251, soit 81%, ont assisté à au moins 3 modules sur 4. Les données montrent cependant une baisse continue des effectifs du module 1 au module 4, ce qui peut s'expliquer par un facteur externe puisque quelques jeunes quittent leur établissement en cours d'année. Enfin, les taux de présence en fonction du profil des jeunes montrent que les jeunes femmes et les apprentis de la filière alimentaire (boulangerie, pâtisserie) ont été moins assidus que les autres.

En **<u>Belgique</u>**, seule la moitié des bénéficiaires a participé suffisamment activement au programme pour bénéficier de la bonification. 30% des inscrits au dispositif n'ont pas du tout participé : ils n'ont assisté à aucun des modules de formation et n'ont effectué aucun versement d'épargne.

L'analyse des entretiens auprès des bénéficiaires montre que la difficulté pour certains participants à concilier leur vie familiale et professionnelle explique en partie les abandons. Le programme requiert en effet un investissement en temps important pour les modules de formation. On constate par ailleurs que la probabilité de ne pas participer activement au programme est plus élevée chez les personnes de moins de 40 ans, les femmes et les personnes qui ne vivent pas seules : il s'agit probablement de personnes ayant des responsabilités familiales plus importantes. Enfin, les personnes qui n'avaient jamais bénéficié de formations à la gestion budgétaire avant le programme SIMS ont également été moins assidues. Ce dernier point suggèrerait un potentiel effet de capitalisation dans le temps des formations suivies.

En **Hongrie**, les taux de maintien dans le programme ont varié fortement d'un programme à l'autre : pour les programmes CAF et Bank of Chance, pour lesquelles la dimension collective était centrale, les taux d'abandon sont relativement faibles (respectivement 5% et 23%).

En revanche, pour le programme d'épargne individuelle IDA, les deux-tiers des inscrits ont abandonné au cours du programme (67%). 23% n'ont pas du tout épargné. On note en outre des variations très fortes d'un groupe IDA à l'autre, les taux d'abandon enregistrés allant de 10% à 90% selon les localités.

Plusieurs pistes d'interprétation nous éclairent sur les taux d'abandon élevés pour les programmes d'épargne individuelle mis en place en Belgique et en Hongrie (IDA) :

- Il y a d'abord la moindre importance de la dimension collective dans ces programmes. Les participants se réunissaient moins fréquemment que pour les deux autres programmes testés en Hongrie, le facteur de motivation engendré par la dynamique collective n'a donc pas toujours pu se mettre en place. En outre, alors que pour les programmes CAF et Bank of Chance, le bon fonctionnement du groupe dépendait de la participation active de chacun, dans les « groupes » IDA, le retrait du programme n'impactait pas les autres participants.
- Une autre cause possible peut être liée au plafond de la bonification. En Belgique, ce montant a pu être compris par les participants comme un seuil en deçà duquel ils ne voulaient pas aller, afin de bénéficier de la bonification maximum, ce qui les incite à s'engager sur des montants de versements non tenables sur plusieurs mois (un tiers de

l'ensemble des participants a épargné au moins 240 € sur l'année, soit le plafond d'épargne bonifié). De même en Hongrie, certains groupes avaient pour règles l'impératif de verser mensuellement un minimum de 2 000 HUF (environ 7 euros) ce qui a pu constituer un objectif trop ambitieux compte tenu du niveau de ressources très faible de la population ciblée par le programme. Le revenu moyen des bénéficiaires est d'environ 100 000 HUF (environ 335 €).

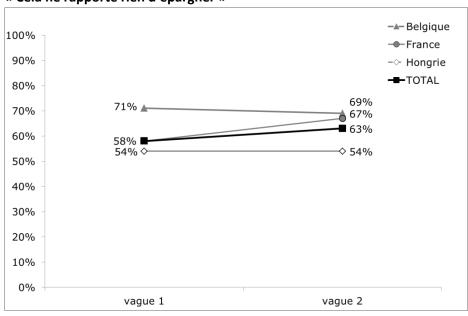
Enfin il faut aussi relever que le **manque de flexibilité du programme IDA** n'était peutêtre pas adapté pour des personnes aux ressources peu stables. En effet, en théorie, les personnes n'avaient pas la possibilité d'avoir accès à leur épargne avant la fin du programme<sup>19</sup> (sauf en cas de démission, ce qui les privait de l'octroi de la bonification) et le programme ne prévoyait pas de possibilité d'emprunt comme pour les groupes CAF ou Bank of chance. En cas de baisse de revenu soudaine ou de dépenses importantes à assumer, certains participants ont pu être contraints de retirer leur épargne (cette situation n'a concerné qu'une seule personne en Belgique).

#### 3/ <u>Un impact positif sur les comportements d'épargne en Belgique et en</u> Hongrie

#### 3.1 Des opinions déjà favorables à l'épargne et qui restent positives

A propos de l'épargne, les bénéficiaires comme les témoins font état d'opinions globalement très positives au début du programme. Ils sont ainsi majoritairement convaincus de l'utilité de l'épargne (graphique 1).

Graphique 1 - Part des répondants déclarant n'être « pas du tout d'accord » avec l'affirmation « Cela ne rapporte rien d'épargner »



Source : enquête SIMS auprès des bénéficiaires, exploitation Crédoc Base : ensemble des bénéficiaires qui ont répondu aux deux vagues

Similairement, la majorité des bénéficiaires est :

\_

<sup>&</sup>lt;sup>19</sup> Dans plusieurs groupes en Hongrie, les mentors et la Fondation Autonomia ont autorisé les participants à retirer leur épargne en cas de besoin.

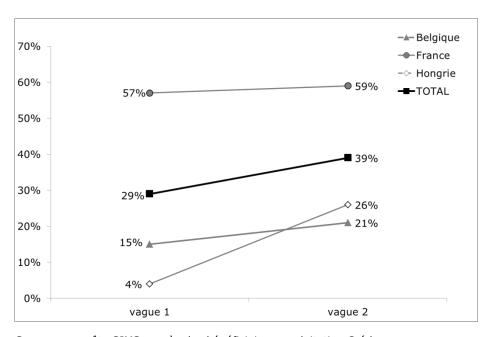
- « Pas du tout d'accord » avec la phrase : « Cela ne sert à rien d'épargner des petites sommes » (total : 46% en vague 1 et 55% en vague 2).
- « tout à fait d'accord » avec la phrase : « Si on veut réellement épargner, il faut mettre de l'argent de côté régulièrement » (total : 66% en vague 1 et 2)

Finalement, les bénéficiaires étaient déjà majoritairement convaincus par le bien-fondé de l'épargne en amont du programme, les opinions vis-à-vis de l'épargne n'ont donc évolué qu'à la marge. **C'est donc surtout au niveau du comportement d'épargne que le programme a eu un impact** (sauf pour la France).

### 3.2 Les bénéficiaires belges et hongrois épargnent plus souvent à l'issue du programme

Au global, le programme a impacté positivement les pratiques d'épargne des bénéficiaires : en moyenne sur les trois pays, la part des participants ayant épargné tous les mois (au cours des trois mois précédant l'enquête) est passée de 29% à 39% entre les vagues 1 et 2 (voir graphique 2 cidessous). C'est en Belgique et en Hongrie que l'on observe cet effet.

Graphique 2 - Part des répondants déclarant avoir mis de l'argent de côté <u>chaque mois</u> au cours des trois derniers mois



Source : enquête SIMS auprès des bénéficiaires, exploitation Crédoc Base : ensemble des bénéficiaires qui ont répondu aux deux vagues

En **Belgique**, 58% des bénéficiaires ont épargné au moins une fois sur l'année (42% n'ont jamais épargné) et 46% ont eu une participation active en effectuant au moins 7 versements d'épargne sur le compte ouvert dans le cadre du programme entre juin 2011 et avril 2012.

Sur l'ensemble des 180 bénéficiaires, le montant moyen épargné dans l'année est de 136 euros. Il s'élève à 236 euros si l'on considère ceux qui ont épargné au moins une fois, soit un montant très proche du plafond bonifié (240 euros)<sup>20</sup>.

Les versements mensuels moyens se caractérisent par leur régularité : entre 22 et 30 euros en moyenne par mois.

Les participants les plus actifs (ceux qui ont eu le droit à la bonification) ont effectué près de 10 versements de 27 euros en moyenne, soit un montant total épargné de 265 euros en moyenne à l'issue des 12 mois. Près de 10 000 euros ont été versés pour la bonification, soit 110 euros en moyenne pour les 88 participants qui ont eu le droit à la bonification.

Cette pratique d'épargne qu'on observe pendant le programme a perduré au-delà de l'expérimentation : 7 mois après la fin de l'expérimentation (lors de la deuxième vague d'enquête<sup>21</sup>) un quart des bénéficiaires déclare avoir épargné <u>plus souvent<sup>22</sup></u> qu'à la vague 1 (contre 15% des témoins).

En **Hongrie**, 77% des participants au programme IDA ont épargné au moins une fois (23% n'ont jamais épargné) et 33% ont obtenu la bonification, ce qui traduit une participation active.

Parmi les bénéficiaires qui ont participé activement au programme, ce sont les participants au groupe IDA qui ont mis de côté le plus d'argent : 125 euros en moyenne sur les 12 mois, contre 91 euros pour les groupes Bank of Chance et 13 euros chez les CAF<sup>23</sup>. Ces écarts ne s'expliquent pas seulement par l'incitation financière liée à la bonification dans les groupes IDA : après les premiers mois, les participants au programmes Bank of Chance et CAF qui avaient obtenu un crédit ont substitué les remboursements aux versements d'épargne.

Finalement, alors que seulement 4% des répondants à l'enquête déclaraient épargner <u>tous les mois</u> en vague 1, ils sont plus d'un quart en vague 2 (graphique 2). Le taux restant stable chez les témoins (3% en vague 1 comme en vague 2), on peut attribuer cet effet positif au programme SIMS.

Enfin, 37% des participants épargnent <u>plus souvent</u> à l'issue du programme qu'à son commencement (contre seulement 4% des témoins). Parmi ces personnes qui déclarent épargner plus souvent, on retrouve une part plus importante de femmes et la moyenne d'âge est plus élevée que dans le groupe des personnes qui déclarent ne jamais épargner à la fin du programme.

En **France**, plus de la moitié des bénéficiaires déclare mettre de l'argent de côté tous les mois (57% en vague 1 ; 59% en vague 2). Ce taux élevé reste stable entre les deux vagues, il ne résulte donc pas de l'effet du programme. Pour rappel, le programme Français ne comportait que le volet relatif à l'éducation financière, sans incitation financière à l'épargne (qu'il s'agisse de la bonification ou de la possibilité d'obtenir un emprunt comme c'est le cas en Hongrie et en Belgique).

\_

 $<sup>^{20}</sup>$  Les revenus mensuels des ménages bénéficiaires en Belgique sont inférieurs à 1 500 € pour 80% d'entre eux (et moins de 1 000 € pour un quart des participants).

<sup>&</sup>lt;sup>21</sup> L'expérimentation ayant débuté plus tôt en Belgique que dans les autres pays, il y a un décalage de 7 mois entre l'expérimentation et l'interrogation quantitative des bénéficiaires, ce qui permet d'observer l'impact du programme à moyen terme.

<sup>22</sup> Il s'agit des répondant qui déclaraient ne pas épargner à la vague 1 et qui épargnent au moins de temps en temps à la vague 2, ainsi que les répondants qui épargnaient de temps en temps en vague 1 et tous les mois en vague 2.

<sup>&</sup>lt;sup>23</sup> Le revenu mensuel moyen des ménages bénéficiaires en Hongrie est d'environ 350 euros.

#### 4/ Des effets hétérogènes sur le suivi des dépenses et la gestion budgétaire

A propos de la gestion budgétaire, les effets varient en fonction des programmes expérimentés. On a distingué d'un côté les indicateurs de suivi budgétaire rétrospectifs (suivi formalisé des dépenses, suivi du solde disponible sur le compte en banque) de l'indicateur d'élaboration d'un budget qui transcrit un comportement d'anticipation, davantage tourné vers l'avenir. Le tableau 5 ci-dessous présente les évolutions de ces trois indicateurs pour les bénéficiaires et les témoins de chaque pays.

Tableau 5 - Evolution des comportements de suivi et d'anticipation budgétaire

	Différence v2 - v1				
Intitulé de la question	Réponse		Belgique	France	Hongrie
(Suivi budgétaire) Suivez-vous vos dépenses au fur et à mesure (dans un	Oui	Bénéficiaires	+ 14	- 3	- 5
carnet, dans un fichier informatique) actuellement ?		Témoins	- 2	0	+ 4
(Suivi budgétaire) Au cours des 3 derniers mois, avez-vous suivi votre compte	Chaque semaine	Bénéficiaires	+ 5	+ 10	- 4
bancaire pour savoir combien il vous restait ?		Témoins	+ 5	-1	+3
(Anticipation budgétaire) Vous est-il arrivé de faire un « budget » ces derniers temps		Bénéficiaires	+ 7	- 1	- 14
(pour savoir ce que vous recevez comme argent et ce que vous pouvez dépenser) ?		Témoins	+1	0	+15

Source : enquête SIMS auprès des bénéficiaires et des témoins, exploitation Crédoc.

Base : ensemble des répondants aux deux vagues.

En <u>Belgique</u>, le suivi formalisé des dépenses s'améliore nettement pour les bénéficiaires (41% en vague 2 contre seulement 27% en vague 1). Les bénéficiaires sont aussi plus nombreux à préparer un budget tous les mois à la vague 2 par rapport à la vague 1. Les témoins quant à eux ne changent pas leur comportement. Finalement, les bénéficiaires semblent adopter **une gestion budgétaire tournée vers l'avenir**.

En **France**, les apprentis sont plus attentifs au suivi du solde de leur compte en banque : 51% suivaient leur compte hebdomadairement en vague 1, 61% en vague 2 (le score des témoins reste stable). Cependant, ils n'adoptent pas plus une attitude d'anticipation par rapport à la gestion de leurs ressources et de leurs dépenses : moins d'un-tiers d'entre eux déclare préparer un budget (le taux reste stable d'une vague à l'autre). Ce résultat, mis au regard de l'absence d'évolution des pratiques d'épargne des apprentis (voir plus haut), tend à supposer que cette absence de projection dans l'avenir est dûe à leur statut d'élèves qui les pousse à adopter une vision assez court-termiste de l'avenir (les projets s'articulent naturellement autour de l'obtention du diplôme, la poursuite ou non des études, ou éventuellement les stratégies d'insertion professionnelle, rarement au-delà).

En **Hongrie**, le programme n'a pas favorisé la mise en place d'une meilleure gestion budgétaire chez les bénéficiaires. Au contraire, il est surprenant de constater une tendance à l'aggravation des scores. Les bénéficiaires du programme en Hongrie ont une faible culture de l'écrit et recourent fréquemment à une économie informelle. Il n'est donc pas surprenant que la formalisation de la gestion budgétaire n'y soit que peu développée. La baisse du score des bénéficiaires peut alors s'expliquer par un effet de gain en connaissance : à l'issue du programme, les bénéficiaires

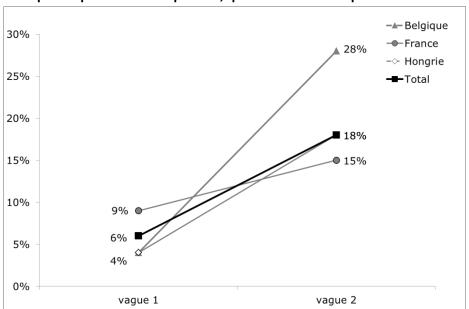
auraient acquis une meilleure compréhension de ce qu'impliquent un suivi formalisé des dépenses ou l'élaboration d'un budget ; ils n'ont pas modifié leurs pratiques en conséquences, mais ils ont pris conscience qu'ils ont une marge de progression importante : ils répondent par la négative là où 12 mois plus tôt ils pensaient « faire un budget ».

#### 5/ Davantage de prudence vis-à-vis des crédits

En parallèle de la vigilance accrue vis-à-vis du suivi budgétaire observée en Belgique et en France, une prudence s'observe également, et dans les **trois pays** dans les attitudes et représentations des bénéficiaires par rapport aux crédits.

En moyenne, sur les trois pays la part des bénéficiaires qui n'est « pas du tout d'accord » avec l'idée selon laquelle « l'emprunt n'est pas un problème si on a les moyens de rembourser » s'accroit de 12 points (graphique 3 ci-dessous). Ce gain en prudence s'observe également, dans une moindre mesure chez les témoins : 7% d'entre eux étaient dans ce cas à la vague 1 contre 13% à la vague 2 (+6 points).

Graphique 3 - Part des répondants déclarant n'être « pas du tout d'accord » avec l'affirmation « ce n'est pas un problème d'emprunter, quand on est sûr de pouvoir rembourser »



Source : enquête SIMS auprès des bénéficiaires et des témoins, exploitation Crédoc

Base : ensemble des répondants aux deux vagues

Cet effet n'est donc pas attribuable au seul programme SIMS. Il peut s'agir du contexte économique actuel de crise qui, affectant la confiance dans le système bancaire, conduit les individus à davantage de prudence. De même, les individus peuvent réagir à des formations/sensibilisations qu'ils peuvent avoir reçu en parallèle, dans le cadre de cours (en France) ou de l'accompagnement socio-professionnel dont ils peuvent bénéficier (en Belgique et en Hongrie).

Néanmoins, les emprunts au sein des groupes CAF et Bank of chance ont été fréquents en Hongrie. Les montants empruntés ont été globalement supérieurs aux montants épargnés, ce qui traduit un usage intensif du crédit informel. Similairement, en Belgique, on observe un accroissement du recours à l'emprunt informel (les amis, la famille).

# 6/ <u>Un effet à long terme sur le processus d'intégration sociale des bénéficiaires belges et hongrois</u>

Un effet supplémentaire d'intégration sociale a été identifié au travers de la dimension collective de l'expérimentation. **Ce n'est cependant pas le cas pour la <u>France</u>**. En effet, si les modules de formation y étaient également dispensés en groupe, ceci ne constitue pas une spécificité du programme SIMS dans la mesure où les groupes auraient de toute façon existé dans le cadre de la formation des apprentis.

En **Belgique** et en **Hongrie**, le programme a été l'occasion pour les bénéficiaires d'avoir une activité sociale. Les réunions ont souvent été l'occasion pour les participants d'échanger sur les difficultés financières et personnelles qu'ils rencontrent, et parfois de mettre en place des dynamiques d'entre-aide. Enfin, la dimension collective a contribué à renforcer la confiance en soi des bénéficiaires, leur croyance en leur propre capacité d'action.

#### 6.1 La création d'un lien de solidarité dans le partage de difficultés communes

La dimension collective des programmes de micro-épargne contribue fortement à l'objectif sousjacent d'intégration sociale.

Les réunions bimensuelles (en Belgique) à hebdomadaires (dans certains groupe CAF en Hongrie) ont été autant d'occasions pour des bénéficiaires, parfois isolés socialement, d'avoir une activité sociale ponctuelle et de rencontrer d'autres personnes qui connaissent les mêmes difficultés qu'eux.

« Ça leur permet de faire quelque chose de concret. Souvent, ce sont des personnes qui n'ont rien, pas de travail, pas de formation, plus personne ne les considère vraiment. Là, ils devaient se lever le matin, ils avaient quelque chose à faire comme tout le monde » (conseiller CPAS en Belgique).

Cet effet est d'autant plus fort que les réunions sont fréquentes et que la réussite du projet dépend de l'émergence d'une dynamique entre les différents membres. Ainsi, les groupes CAF en Hongrie, pour lesquels les participants devaient décider des règles pour les dépôts et l'emprunt d'argent, ont eu un effet de **renforcement des liens** dans la communauté villageoise.

En Belgique comme en Hongrie, cette dynamique collective s'est incarnée dans des liens de **solidarité** réels entre les membres : mise en place d'un système de covoiturage en Belgique pour se rendre aux modules de formation, garde d'enfants ou entre-aide à la rénovation des habitations en Hongrie.

Néanmoins, on constate que ce lien de solidarité ne se transforme que rarement en une dynamique d'épargne collective lorsque les participants ne se connaissaient pas avant le programme : en Belgique, seulement 2 groupes ont perduré sans l'incitant financier, soit pour constituer une CAF soit pour continuer à se rencontrer mensuellement.

#### 6.2 Un gain de confiance en soi

Le programme a constitué un terreau favorable au renforcement de la croyance des bénéficiaires en leur **capacité d'action**, et plus généralement du sentiment de **confiance en soi**.

Au travers du partage d'expérience lors des réunions collectives, les bénéficiaires ont d'abord pu se rendre compte qu'ils n'étaient **pas isolés dans leurs difficultés**.

Pendant le programme, de nombreux bénéficiaires ont réussi à mettre de l'argent de côté régulièrement : qu'ils aient été motivés par l'incitation financière (en Belgique ou avec le

programme IDA en Hongrie) ou le sentiment de solidarité vis-à-vis des autres membres du groupe (groupes CAF et Bank of Chance en Hongrie), le programme a permis aux bénéficiaires de **réaliser qu'ils en avaient la capacité**, en dépit d'une situation économique difficile.

Enfin, c'est aussi la satisfaction d'avoir réussi quelque chose qui contribue à renforcer le sentiment de confiance en soi.

#### Les facteurs de succès

L'analyse comparée des modalités de mises en œuvre du programme<sup>24</sup> et de son impact sur les bénéficiaires a permis d'identifier 4 facteurs clés de succès pour la mise en place d'un programme de micro-épargne auprès de personnes disposant de revenus modestes.

# 1/ <u>La nécessité d'établir une relation de confiance en impliquant des partenaires reconnus</u>

Pour les trois projets, l'intermédiaire d'un interlocuteur de confiance est apparu comme une condition de réussite du projet, pour le recrutement des bénéficiaires comme pour leur participation active au programme.

En **France**, le programme s'adressant à un public de jeunes apprentis pour qui la formation était obligatoire, **la crédibilité** du message des formateurs était indispensable. Elle a été acquise grâce au statut des formateurs, tous **issus du milieu professionnel bancaire** ainsi que par la caution donnée par les coordinateurs au sein des CFA qui ont valorisé l'action des intervenants auprès des apprentis. Selon plusieurs bénéficiaires interrogés, l'intervention d'un « ancien banquier » a été très appréciée pour son expertise et son indépendance vis-à-vis de l'établissement scolaire. « *Ils savaient de quoi ils parlaient ! C'est quand même mieux que ce soit quelqu'un d'extérieur, ils nous ont par exemple donné des exemples de clients qu'ils ont eus, c'était intéressant » (Bénéficiaire français).* 

Pour la <u>Belgique</u> et la <u>Hongrie</u>, un des facteurs de succès du programme a résidé dans la capacité des interlocuteurs intermédiaires – respectivement les travailleurs sociaux et les mentors locaux – à **créer un lien de confiance avec les bénéficiaires**, pour le recrutement d'abord, mais également pour le maintien dans le programme.

- Pour les bénéficiaires, s'inscrire dans un programme qui nécessite d'engager son épargne personnelle a pu être vécu comme une prise de risque. Les partenaires mobilisés par les porteurs du projet connaissaient déjà le public ciblé par l'expérimentation : ils ont pu répondre à leurs réticences et les rassurer en leur expliquant de visu les objectifs du programme et les garanties associées (possibilité de récupérer son épargne à tout moment par exemple).
- Le lien des intermédiaires peut également **aider à lever les éventuels freins au maintien dans le programme**. Ainsi, en Hongrie, certains mentors ont pu négocier avec la Fondation Autonómia davantage de flexibilité afin de limiter les retraits du programme pour des personnes qui, temporairement, ne pouvaient plus assurer leurs versements mensuels. En Belgique, dans le cadre de l'accompagnement socio-professionnel qu'ils proposent, les travailleurs sociaux ont parfois pu lever les freins organisationnels liés aux problématiques d'articulation du programme avec les obligations familiales et professionnelles des bénéficiaires.

A l'inverse, les partenaires peuvent limiter les effets du programme auprès des bénéficiaires s'ils n'adhèrent pas aux objectifs du programme. Ceci a été le cas en Belgique, où une conseillère CPAS confie son manque d'implication – elle n'a recruté que peu de

24

<sup>&</sup>lt;sup>24</sup> Se référer aux rapports nationaux pour le détail des modalités de mise en œuvre du programme SIMS dans chaque pays.

bénéficiaires – lié selon elle à un manque d'information sur les enjeux et les objectifs de l'expérimentation. En Hongrie, deux groupes ont été interrompus en raison d'ambitions personnelles de mentors devenues incompatibles avec l'expérimentation.

#### 2/ <u>L'effet mobilisateur de la dynamique de groupe</u>

En **Hongrie** et, dans une moindre mesure en **Belgique**, la dimension collective du programme SIMS a été un facteur fort de motivation pour les participants, à la fois pour assister aux modules de formation, mais aussi pour épargner régulièrement dans une dynamique de solidarité envers les autres membres des groupes CAF et Bank of Chance.

Les deux volets du programme – les modules collectifs de formation d'un côté et l'incitation financière à l'épargne de l'autre – ont donc clairement agi en synergie : ainsi, en Belgique, les bénéficiaires actifs sur le volet épargne ont également été assidus aux modules de formation. La dynamique sociale d'un côté et l'intérêt financier de l'autre constituent des **facteurs de motivation qui se renforcent mutuellement.** 

En Hongrie, les membres des groupes ayant mis en place une épargne collective (CAF et Bank of Chance) ont maintenu leur participation tout au long de l'expérimentation. Le fonctionnement de ces groupes dépend en effet de l'engagement de chacun, à épargner ou à rembourser un prêt qui lui a été accordé. Il en résulte un lien de solidarité entre les membres qui s'impliquent davantage dans le programme. Les taux d'abandon en Hongrie sont d'ailleurs très faibles pour ces deux programmes.

# 3/ <u>Education financière : des contenus directement utiles, et des approches pédagogiques actives</u>

Des modules de formation à l'éducation financière étaient proposés dans les trois pays (à l'exception des groupes CAF en Hongrie). D'une manière générale, les thématiques qui ont le plus plu aux participants sont celles qui se raccrochent directement à leurs préoccupations, et qui sont donc perçues comme utiles. Le niveau de technicité des formations doit également être adapté au public, un contenu trop ambitieux pouvant être source de frustration et de d'abandon.

En <u>Hongrie</u>, les avis des bénéficiaires sont partagés quant à l'intérêt et l'utilité des modules de formation. Certains ont exprimé leur déception lorsque les enseignements des formations n'étaient pas facilement mobilisables dans leur vie quotidienne. Ainsi, lorsque les modules abordaient la souscription de crédit auprès des banques, les participants avaient du mal à assimiler ces connaissances car cela est éloigné de leurs besoins : ils sont nombreux en effet à estimer que les banques n'accordent jamais de prêts à des personnes dans leur situation financière. A l'inverse, les formations sur les questions d'économies d'énergie, **plus concrètes et mobilisables au quotidien, ont été jugées positivement** dans l'ensemble.

En <u>France</u>, de l'avis des bénéficiaires, des formateurs et des responsables de CFA, le fait que le programme aborde des **sujets concrets** concernant la gestion quotidienne du budget et d'un compte en banque, les pratiques d'épargne, ou permet de savoir comment choisir un crédit pour financer son permis ou une assurance pour couvrir sa voiture, sont autant de **réponses aux préoccupations des bénéficiaires.** Ces thèmes ont ainsi reçu un accueil favorable. En revanche, certaines notions comme les agios ou les délais de rétractation **se sont révélés être** 

**trop techniques** pour certains élèves, ce qui perd l'attention des jeunes bénéficiaires, notamment des CAP (niveau V).

En <u>Belgique</u>, les bénéficiaires interrogés ont également fait état d'un retour positif sur les formations, jugeant le **niveau adapté**, **car compréhensible** et appréciant l'aspect **concret** de la formation. Au travers des modules, les bénéficiaires ont parfois pris conscience de l'intérêt d'épargner en lien avec un projet personnel concret.

Outre les qualités concrètes et utiles du contenu, une approche pédagogique ludique et interactive constitue un facteur de succès en ce qu'elle permet de capter l'attention des participants et les engage à se maintenir dans le projet.

L'approche **ludique** est essentielle pour mobiliser les participants et leur donner envie de poursuivre le programme. En **France**, les méthodes pédagogiques des formateurs, alliant **mises en situation, quizz et interactions avec les élèves**, ont attiré l'attention des bénéficiaires et ont **facilité l'assimilation des connaissances**: « les intervenants étaient géniaux, ils expliquaient très bien, avec une dose d'humour pour attirer tout le monde donc c'était très bien fait » (Bénéficiaire du programme français). Similairement, en **Belgique**, les bénéficiaires ont apprécié le visionnage de vidéos présentant le témoignage de personnes ayant rencontré de lourdes difficultés financières.

Une approche **pédagogique « active »** est également à privilégier. Plutôt qu'une simple transmission des connaissances du formateur vers les bénéficiaires, ce type de méthodes pédagogiques vise à privilégier les mises en situation et les échanges. Les **interactions permanentes**, **entre le formateur et les bénéficiaires**, **mais aussi entre les participants eux-mêmes** ont favorisé l'émergence d'une émulation collective. En Belgique, les bénéficiaires ont apprécié de pouvoir partager leur expérience avec d'autres personnes rencontrant les mêmes difficultés. De même, les apprentis français ont particulièrement apprécié ce temps d'échange qui leur a été accordé : cela leur permettait de questionner les formateurs sur leur propre situation, leurs difficultés et leurs projets.

#### 4/ Des programmes d'épargne incitatifs et flexibles

Dans le cadre de l'expérimentation SIMS, les programmes d'épargne comportaient des incitations financières (au travers de la bonification ou de la possibilité de recevoir un prêt), ce qui a clairement contribué à attirer et retenir les participants dans le programme. **Ces incitations financières sont particulièrement importantes pour démarrer le processus d'épargne.** Elles peuvent toutefois devenir moins importantes lorsque les comportements d'épargne deviennent plus stables (comme le montre l'expérience belge, où certains des participants ont continué à épargner au-delà de la fin du programme).

Les programmes d'épargne SIMS encourageaient les participants à effectuer des versements réguliers (expérimentation belge et IDA en Hongrie). Cependant, certains participants n'ont pas réussi à atteindre cet objectif, parfois parce qu'ils avaient un besoin d'argent ponctuel et ne pouvaient attendre la fin du programme pour le retirer. Il se peut aussi que certains d'entre eux aient essayé d'épargner plus qu'ils ne le pouvaient réellement, parce qu'ils espéraient obtenir le montant maximum de bonification (en Belgique, le montant d'épargne moyen est très proche du maximum). La fréquence et le montant de l'épargne demandés aux participants devraient

donc être adaptés à la capacité d'épargne de chaque bénéficiaire. Davantage de flexibilité (y compris la possibilité de retirer de l'argent lorsque nécessaire) renforcerait l'idée chez les personnes aux revenus modestes que l'épargne est utile, étant donné qu'elle peut aider à faire face aux difficultés financières.



Cette publication bénéficie du soutien du programme communautaire pour l'emploi et la solidarité sociale (2007-2013).

Ce programme est géré par la Commission européenne. Il a été établi pour appuyer financièrement la poursuite des objectifs de l'Union européenne dans les domaines de l'emploi, des affaires sociales et de l'égalité des chances et contribuer ainsi à la réalisation des objectifs de la stratégie Europe 2020 dans ces domaines. Le programme, qui s'étale sur sept ans, s'adresse à toutes les parties prenantes susceptibles de contribuer à façonner l'évolution d'une législation et de politiques sociales et de l'emploi appropriées et efficaces dans l'ensemble de l'UE-27, des pays de l'AELE-EEE ainsi que des pays candidats et précandidats à l'adhésion à l'UE.

L'information continue dans cette publication ne reflète pas nécessairement la position ou l'avis de la Commission européenne.